

CSS4 : sciences humaines et sociales

Compte rendu de la session de printemps 6 au 10 juillet 2015

Le contenu de ce compte-rendu, rédigé par la présidente et le vice-président de la Commission, n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

La session de printemps s'est déroulée au siège de l'IRD à Marseille du lundi 6 au vendredi 10 juillet 2015. Celle-ci avait été initialement prévue en mai 2015 (cf. CR de la session d'automne datée du 3 décembre 2014). Compte tenu des changements de direction intervenus tardivement, il a été convenu de repousser cette session début juillet. La présence des membres de la commission durant l'ensemble de la session à cette période n'en a été rendue que plus difficile (fin d'année universitaire, autres jurys de concours, conférence ECAS). De plus, la CSS4 fait remarquer qu'un tel décalage entre le calendrier de l'IRD et celui des autres établissements (EPST, universités) risque d'influer sur les candidatures effectives à l'IRD.

Compte tenu du nombre de candidat/es et des disponibilités des membres de la CSS4 et autres évaluateurs extérieurs sollicités pour les jurys d'admissibilité CR, la session a dû se dérouler de la manière suivante :

- 6 juillet : concours CR2 n° 12 : 1 poste profilé politiste, géopolitologue ou géographe, spécialiste conflits – présidente du jury : M. Razafindrakoto.
- 6 & 7 juillet : concours CR2 n° 13 : 2 postes coloriés, priorité aux économistes, démographes, géographes « Spécialiste des mobilités, des circulations, des transports en Afrique », et « Spécialiste de l'éducation » - 3 sections de jury (compte tenu du nombre de candidats et en l'absence de présélection) ; présidente du jury : S. Archambault.
- 8 juillet : session plénière et évaluation des demandes d'accueil – président de séance : M.E. Gruénais.
- 9 & 10 juillet : concours DR n°4 (3 postes à pourvoir) – président de jury : M.E. Gruénais.

6 juillet : concours CR2 n° 12

Intitulé : « Politiste, géopolitologue ou géographe, spécialiste des conflits territoriaux, identitaires, agricoles ou environnementaux » (1 poste à pourvoir)

Nombre de candidat.es ayant déposé un dossier de candidature : 29

Nombre de candidat.es s'étant présentés.es à l'audition : 25.

Le jury a auditionné 9 hommes et 16 femmes.

Il a apprécié les points qui suivent lors de la phase d'examen des dossiers, durant l'audition et lors des échanges avec les candidat(e)s :

- Pertinence et qualité du projet scientifique au vu du profil du poste et de son environnement (priorités de l'IRD, axes de l'unité visée), potentiel d'évolution dans l'avenir du projet et intérêt de celui-ci pour l'IRD
- parcours du/de la candidat/e (formation, qualité de la thèse, solidité et cohérence du parcours, expérience de recherche, terrains, partenariats)

- Qualité de la production scientifique
- Clarté et précision de l'exposé et du support, qualité de l'oral, réactivité, degré d'autonomie et capacité d'initiative du candidat, d'insertion dans une équipe et d'implication dans les travaux collectifs (capacité à aller au-delà de l'exposé factuel dans les réponses apportées aux questions), maîtrise des thématiques de recherche et des outils méthodologiques énoncés dans le projet
- Eléments de réflexion avancés par le candidat quant aux missions spécifiques qui l'attendent à l'IRD : expatriation au Sud, capacité de travail avec des équipes du Sud, recherche pour le développement, travail en partenariat...

À l'unanimité, le jury d'admissibilité a proposé le classement suivant par ordre de mérite (3 candidats.es classés.es) :

- 1) CERIANA MAYNERI Andrea
- 2) CHEVRILLON-GUIBERT Raphaëlle
- 3) CABALION Joël

6 & 7 juillet : concours CR2 n° 13

Intitulé : « Sciences humaines et sociales, priorité aux économistes, démographes, géographes spécialistes :

- **des mobilités, des circulations, des transports en Afrique**
 - **de l'éducation »**
- (2 postes à pourvoir)

Nombre de candidat.es ayant déposé un dossier de candidature : 64

Nombre de candidat.es s'étant présentés.es à l'audition : 59

Le jury a auditionné 26 hommes et 33 femmes

Il a apprécié les points qui suivent lors de la phase d'examen des dossiers, durant l'audition et lors des échanges avec les candidat(e)s :

- Pertinence et qualité du projet scientifique au vu du profil du poste (poste colorié) et de son environnement (priorités de l'IRD, axes de l'unité visée), potentiel d'évolution dans l'avenir du projet et intérêt de celui-ci pour l'IRD
- parcours du/de la candidat/e (formation, qualité de la thèse, solidité et cohérence du parcours, expérience de recherche, terrains, partenariats)
- Qualité de la production scientifique
- Clarté et précision de l'exposé et du support, qualité de l'oral, réactivité, degré d'autonomie et capacité d'initiative du candidat dans les réponses apportées aux questions (capacité à aller au-delà de l'exposé factuel), maîtrise des thématiques de recherche et des outils méthodologiques énoncés dans le projet
- Eléments de réflexion avancés par le candidat quant aux missions spécifiques qui l'attendent à l'IRD : expatriation au Sud, capacité de travail avec des équipes du Sud, recherche pour le développement, travail en partenariat...

À l'unanimité, le jury d'admissibilité a proposé le classement suivant par ordre de mérite (9 candidats.es classés.es) :

- 1^{ère} ex æquo FLAHAUX Marie-Laurence
- 1^{ère} ex æquo GILLE Véronique
3. PERRIN Delphine
4. GUIDI Pierre
5. CASTAING Marie
6. CHEVRILLON-GUIBERT Raphaëlle
- 7^{ème} ex æquo CABALION Joël
- 7^{ème} ex æquo CHABROL Fanny
- 7^{ème} ex æquo THIONGANE Oumy

8 juillet : séance plénière

Membres présents : Sylvie Archambault, Rigas Arvanitis, Sophie Bava, Catherine Baron, Marie-Christine Cormier-Salem, Valérie Delaunay, Anne Doquet, Abdou Salam Fall, Marc-Eric Gruénais, Agnès Guillaume, Marie Lesclingand, Béatrice Maurines, Marie-Thérèse Mengue, Jérôme Monnet, Christophe Jalil Nordman, Valentine Roux, Mohamed Tozy.

Membres absents excusés (avec participation écrite aux évaluations pour certains) : Louis Arreghini, Olivier Bargain, Annabel Desgrées Du Loû, Yvan Droz, Alain Piveteau, Mireille Razafindrakoto, Hugues Legros, Hervé Rakoto Ramiarantsoa.

Intervention de L. Cambrézy, Directeur du DSo

- L. Cambrézy informe la CSS4 sur les modifications à venir de l'organisation de l'IRD et fait un point sur la réunion de prospective qui a eu lieu les 2 et 3 juillet. En particulier, il fait état d'une reconfiguration des départements scientifiques et de la mise en place d'équipes intérimaires pour gérer la transition et préparer la mise en place des nouveaux départements.
- L'équipe intérimaire du DSo est composée de L. Cambrézy et F. Gubert. Un autre membre de la CSS4 a été désigné comme membre de l'équipe intérimaire d'un autre département : A. Desgrées du Loû, qui est associée à E. Delaporte, pour le Département Santé.

Intervention de S. Robert, Directeur de la M.E.S.

- S. Robert fait état du projet de la présidence-direction générale de modification du périmètre des instances d'évaluation (CSS et CGRA), corrélativement à celui des départements scientifiques. Le détail des évolutions envisagées n'est pas connu au moment de la présente session.
- La mandature des instances d'évaluation actuelles prend fin officiellement le 12 mars 2016. Vu la redéfinition en projet des périmètres des instances d'évaluation et eu égard aux contraintes liées à l'organisation des élections, il est vraisemblable qu'il y ait une vacance d'environ 3 mois entre la fin de la mandature actuelle et l'installation de la suivante.
- Il est par conséquent assez probable que la première session plénière des nouvelles commissions n'ait lieu qu'en septembre 2016, notamment pour les concours de recrutements 2016, et fin octobre/ début novembre pour les avancements et évaluations biennales.

Débats entre membres de la CSS4

- Il est rappelé que le PDG de l'IRD, lors de la réunion de prospective des 2 et 3 juillet dernier à laquelle plusieurs membres de la CSS4 ont assisté, s'est engagé à faire avancer auprès de la tutelle le dossier de la présélection des candidats en phase d'admissibilité des concours de recrutement, dossier qui figurait déjà comme prioritaire lors de l'entrée en fonction de la présente commission (et qui avait régulièrement été évoqué lors des mandatures précédentes).
- La CSS4 s'émeut des propos tenus par le PDG à l'occasion de la réunion de prospective des 2 et 3 juillet dernier avec menace d'annulation de concours au regard des candidats que retiendront les jurys d'admissibilité. Elle considère qu'il s'agit là d'une mise en cause du travail effectué par les commissions ; ces propos ont été particulièrement mal accueillis par les membres non IRD de la CSS4.
- Considérant les prévisions de calendrier s'agissant de la prise de fonction des nouvelles commissions, et partant du projet de calendrier des concours de

recrutement pour 2016, la CSS4 souligne combien celui-ci risque d'être dommageable pour l'IRD, avec un « décrochage » encore plus important qu'en 2015 de l'agenda de l'IRD par rapport à celui des autres EPST et universités.

Rapport de mandature

L'actuelle CSS4 se doit de préparer un rapport de mandature. Des éléments de ce rapport ont déjà commencé à être réunis, conformément au canevas fourni par la M.E.S. S. Archambault, R. Arvanitis, V. Delaunay et A. Guillaume ont accepté de prendre en charge ce dossier, avec M. Razafindrakoto et M.E. Gruénais. Le projet de rapport de mandature fera l'objet d'un débat lors de la prochaine réunion de la CSS4 en octobre 2015.

Comité de sélection post-doc

Hugues Legros a bien voulu accepter de siéger, au titre de la CSS4, dans le comité *ad hoc* prévu pour la sélection des candidatures à des post-doctorats de l'IRD. Pour rappel, 120 dossiers avaient été reçus par la DRH qui devait se prononcer sur leur recevabilité, pour 15 postes pour l'ensemble de l'IRD. La sélection devrait avoir lieu fin septembre-début octobre.

Participation des membres de la CSS4 aux Groupes de travail constitués en vue du Rapport de conjoncture et de prospective scientifique (RCPS)

- GT 1 santé & environnement (resp. E. Delaporte) : V. Delaunay, A. Desgrées du Loû, M.E. Gruénais, A. Guillaume
- GT 3 Milieu et biosphère (resp. N. Arnaud) : C. Baron
- GT 4 Ressources et biodiversité (resp. J.F. Agnès) : M.C. Cormier Salem
- GT 5 Sécurité alimentaire et nutrition (resp. V. Verdier) : Y. Droz
- GT 6 Identité, territoires et dynamiques sociales (resp. M. Razafindrakoto) : S. Archambault, R. Arvanitis, C. Baron, S. Bava, M.C. Cormier Salem, A. Doquet, V. Delaunay, C. Nordman, A. Piveteau, Y. Droz, M. Razafindrakoto

Demandes d'accueil en expatriation et demande d'intégration directe

21 demandes ont été évaluées dont :

- 16 demandes initiales ; avis rendus : 11 avis favorables, 2 avis réservés, 3 avis défavorables
- 4 demandes de prolongation ; avis rendus : 2 avis favorables, 2 avis réservés
- 1 demande d'intégration directe ; avis rendu : avis favorable

La CSS4 a regretté de ne pas disposer d'un avis des directeurs d'unité sur les candidatures concernant leurs équipes, ce qui aurait pu permettre de mieux hiérarchiser les avis, surtout lorsque plusieurs demandes concernaient la même unité. En l'absence de ces informations, la CSS4, pour rendre ses avis, n'a apprécié que la recevabilité des dossiers à partir des critères scientifiques établis.

9 & 10 juillet : concours DR n°4 (3 postes à pourvoir)

Nombre de candidat.es ayant déposé des dossiers de candidature : 19

Nombre de candidat.es s'étant présentés à l'audition : 18

Dont nombre candidats externes à l'IRD : 4

Le jury a auditionné 9 hommes et 9 femmes

Il a apprécié les points qui suivent durant l'audition et lors des échanges avec les candidats.es :

- Parcours du/de la candidat/e : formation, HDR soutenue, expériences de la recherche, terrains, partenariats.
- Clarté et précision de l'exposé et du support : qualité de l'oral, réactivité dans les réponses apportées aux questions, précision sur les outils méthodologiques énoncés dans le projet, positionnement par rapport aux débats épistémologiques.
- Qualité du projet au vu du rang postulé, cohérence générale, ambition affirmée pour l'IRD, rayonnement international.
- Plus-value apportée pour la poursuite des priorités scientifiques, thématiques et géographiques de l'IRD.
- Éléments d'analyse et de proposition avancés par le/la candidat.e quant aux missions spécifiques d'un DR à l'IRD : animation scientifique, direction d'équipe, coordination de programme, expertise dans l'utilisation des outils du partenariat de l'IRD, ingénierie de partenariats au Sud...

À l'unanimité, le jury d'admissibilité a proposé le classement suivant par ordre de mérite (5 candidats.es classés.es) :

- 1) Jean-Yves MOISSERON
- 2) Elisabeth CUNIN
- 3) Fred EBOKO
- 4) Ex-aequo : Charles-Edouard DE SUREMAIN & Marc-Antoine PEROUSE DE MONTCLOS

AGENDA

Session d'automne :

- Délégation permanente : 11 septembre.
- Session plénière : du 13 au 16 octobre.

La Présidente et le Vice-président de la
Commission,
Mireille RAZAFINDRAKOTO et
Marc-Eric GRUÉNAIS

Marseille, le 11 juillet 2015